

Editorial du directeur

Co-responsabilité (2)

Les professeurs d'instrument et de formation musicale ont été sollicités, cet hiver, pour participer à un échange pédagogique consistant à prendre contact entre eux afin de s'entretenir au sujet de certains élèves qu'ils avaient en commun¹. A cette occasion un formulaire avec une synthèse de l'entretien a été rempli et rendu au doyen de la discipline instrumentale concernée.

Le but est d'instaurer une forme structurée d'échange pédagogique entre les différents professeurs co-responsables de la formation d'un élève commun.

Le Conseil décanal, à l'origine de cette entreprise, a fait dernièrement un bilan de cette opération sur la base des formulaires rendus et des témoignages recueillis auprès des professeurs.

Les conclusions en sont les suivantes :

Constat :

- Une grande majorité des professeurs d'instrument ont « joué le jeu » et ont pris contact avec les professeurs de formation musicale concernés.
- Les échanges entre professeurs de formation instrumentale et formation musicale ne sont pas nouveaux pour une partie des professeurs qui pratiquent ce genre de discussions, particulièrement pour des élèves en difficulté.
- Cette procédure a provoqué une charge de travail supplémentaire pour les professeurs.

Points positifs :

- L'opération a permis à certains professeurs de faire connaissance ou de mieux se connaître, particulièrement les plus jeunes d'entre eux.
- Ces contacts ont parfois permis d'entamer une discussion de fond sur la pédagogie, ses différentes approches et les objectifs complémentaires visés dans les cours respectifs.

¹ Il s'agissait d'élèves de certains degrés de formation musicale, non soumis à examen.

- Cet échange a parfois permis aux professeurs de découvrir d'autres facettes de leur élève, ce qui peut avoir un effet positif sur sa progression.

Points négatifs :

- Ressenti par certains comme une charge administrative supplémentaire ressentie comme inutile par les professeurs qui pratiquaient déjà régulièrement ce genre d'échanges.
- La procédure n'a pas été très clairement expliquée quant à la manière de remplir la fiche.

Idées :

- La fiche accompagnant cette opération peut constituer une nouvelle forme d'évaluation, uniquement entre les différents professeurs de l'élève, ce qui mérite d'être approfondi.
- Concernant la « grille », proposition de la remplir avec l'élève ou la faire remplir par l'élève également (auto-évaluation).
- Contacter également les éventuels professeurs extérieurs concernés (FEGM ou autres)
- Supprimer la « grille » et privilégier une synthèse globale.

Remarques :

- Les fiches sont conservées au secrétariat du CPM, les doyens et professeurs des élèves concernés peuvent les consulter.

Il s'agit, bien évidemment d'un bilan à chaud, mais le conseil décanal est convaincu que cette piste est à poursuivre et qu'il est nécessaire de trouver un moyen institutionnel d'établir un échange régulier entre les différents professeurs des élèves. En amont de la formule qui sera utilisée l'an prochain, les professeurs seront consultés dans les séances par décanat.

Merci de votre précieuse collaboration !

Peter Minten
Mars 2006